

## Entrée en vigueur d'un règlement anti-fumeurs dans l'Etat de New York

Rubrique: actualités - Date: mercredi 30 juillet 2003

Ce n'est pas la joie chez les fumeurs de l'État de New York. Votée en décembre dernier, l'interdiction de fumer sur les lieux de travail vient d'entrer en vigueur. Outre les bars, les restaurants et les discothèques, la loi a aussi quelques conséquences inattendues dans le monde du spectacle où la cigarette est utilisée comme accessoire — comme la pièce Douze hommes en colère — qui devront désormais être non fumeurs ou dans le one-man show de l'acteur Denis Leary, qui fume tout au long de son spectacle No Cure for cancer (Pas de remède pour le cancer).

L'interdiction, qui suit une mesure similaire adoptée dans la seule ville de New York l'an dernier, est considérée par ses adversaires comme une des plus strictes aux États-Unis. Les partisans de l'interdiction estiment que restreindre la possibilité de fumer en public pourrait aider à changer plus encore le regard de la société sur la cigarette et ainsi aider les fumeurs à arrêter et les non-fumeurs à ne pas commencer.

Une note interne d'un fabricant de cigarettes datant de 1992 rendue publique dans le cadre d'un litige estimait qu'une interdiction sur le lieu de travail pourrait réduire la consommation moyenne de cigarettes de 10 % et que le taux de fumeurs décidant de renoncer au tabac bondirait à 74 %.

Du côté des prisons déjà, l'État de New York avait interdit le tabagisme à l'intérieur des établissements en janvier 2001, rappelle le porte-parole du département des services pénitentiaires James Flateau. Egalement, de nombreuses universités avaient déjà interdit la cigarette. La nouvelle loi de l'État autorise toutefois le tabac dans certaines chambres de résidences universitaires à moins que le règlement des campus n'interdise complètement la cigarette, selon le département de la Santé de l'État. En revanche, elle interdit les salles fumeurs pour les enseignants et d'autres employés dans les écoles primaires et secondaires.